

# Examen fiscal 2021-2022 Territoires du Nord-Ouest

4 février 2021





## **EXAMEN FISCAL**

### **Résultats définitifs de l'exercice 2019-2020**

Le total des revenus du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) en 2019-2020 s'élevait à 1,85 milliard de dollars, soit une augmentation de 80 millions ou de 4,5 % par rapport à 2018-2019. Les revenus supplémentaires provenant de la formule de financement des territoires, d'autres fonds fédéraux et des revenus généraux ont permis de contrebalancer la diminution de 8 millions des revenus provenant des impôts de l'exercice précédent.

Le total des dépenses de fonctionnement pour les programmes et services en 2019-2020 était de 1,88 milliard de dollars, soit une hausse de 118 millions ou de 6,7 % par rapport à 2018-2019. L'enveloppe qui a augmenté le plus entre les budgets 2018-2019 et 2019-2020 est celle de l'Assemblée législative, son budget ayant augmenté de 21 % ou 4,2 millions de dollars. Plus de la moitié de l'augmentation totale des dépenses a été octroyée au ministère de la Santé et des Services sociaux; son budget a augmenté de 12 %, ou 60 millions. Le budget du ministère des Finances a quant à lui augmenté de 18 millions; celui du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de 8 millions et celui des ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles, de l'Infrastructure ainsi que des Affaires municipales et communautaires ont tous augmenté de plus de 6 millions.

En 2019-2020, le montant des dépenses de fonctionnement a dépassé celui des revenus, ce qui a provoqué, pour la deuxième année consécutive, un déficit de fonctionnement qui s'élevait cette fois à 71 millions de dollars. Au 31 mars 2020, la dette totale avait monté à 1,2 milliard de dollars.

### **Révision du budget des dépenses 2020-2021**

Les revenus totaux en 2020-2021 devraient atteindre 2,175 milliards de dollars. Malgré les perturbations économiques causées par la pandémie, ils ont seulement baissé de 10,5 millions par rapport aux prévisions du budget 2020-2021 publiées le 25 février 2020. Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 124 millions de dollars en transferts pour contribuer aux dépenses générées par la pandémie. Quand les transferts destinés aux projets d'infrastructure auront été réaffectés à des exercices futurs, le montant total des transferts fédéraux aura augmenté de 45 millions par rapport aux prévisions budgétaires 2020-2021. Sur les 55 millions de moins prévus dans les revenus autonomes d'après le budget principal des dépenses 2020-2021, environ 45 millions étaient attribuables aux perturbations économiques causées par la COVID-19. Les répercussions du virus s'illustrent principalement dans la baisse projetée des revenus générés par les taxes sur les carburants et le carbone en raison de la baisse de la consommation, notamment dans le secteur minier, et de recettes perdues (baux, péages de pont, autres frais et permis) qui n'ont pas été prélevées afin de ne pas pénaliser davantage les entreprises au plus fort de la pandémie. La baisse prévue de 23 millions concernant les revenus d'impôts des sociétés est liée en partie à la conjoncture économique de 2019 plutôt qu'aux événements de 2020-2021.

Les dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 devraient se monter au total à 2,05 milliards de dollars, soit une augmentation de 154 millions par rapport au budget 2020-2021. Les mesures de santé publique prises lors de la pandémie sont à l'origine d'une grosse partie de cette augmentation : 71 millions de dollars ont été versés au ministère de la Santé et des Services sociaux et 11 millions au ministère des Affaires municipales et communautaires. Quant au ministère des Finances, son budget a augmenté de 39 millions pour couvrir les dépenses supplémentaires des premiers mois suivant la déclaration d'urgence sanitaire du 18 mars, mais aussi pour aider les compagnies aériennes du Nord. Par ailleurs, deux tiers (ou 103 millions de dollars) de l'augmentation des dépenses provenaient de subventions et contributions versées aux résidents et aux entreprises pour les aider à traverser la crise causée par la pandémie. Les salaires des personnes chargées de faire respecter les arrêtés de santé publique ont augmenté de 12 %, ce qui représente 18 millions.

Pour la troisième année consécutive, on prévoit que les dépenses seront supérieures aux revenus, ce qui devrait causer un déficit de fonctionnement de 31 millions de dollars. Le gouvernement sera alors forcé d'emprunter plus que prévu pour couvrir le déficit de fonctionnement, mais il lui faudra aussi emprunter pour le budget des immobilisations, qui devait être partiellement financé par l'excédent de fonctionnement initialement prévu.

Pour respecter le plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral, la dette totale devra être de 1,33 milliard de dollars au 31 mars 2021. Le plafond d'emprunt est passé de 1,3 à 1,8 milliard en septembre 2020. Au 31 mars 2021, la capacité d'emprunt restante devrait s'élever à 469 millions de dollars.

## **Budget principal des dépenses de 2021-2022**

Les revenus pour 2021-2022 devraient s'élever à un total de 2,19 milliards de dollars et les dépenses à un total de 2,12 milliards de dollars, ce qui se traduirait par un excédent de fonctionnement de 69 millions de dollars.

Depuis le budget principal 2020-2021, les revenus totaux comprennent une augmentation de 86 millions de dollars des transferts fédéraux. On estime que les revenus autonomes baisseront de 86 millions par rapport au budget principal 2020-2021 en raison de la baisse des recettes générées par l'impôt sur le revenu des sociétés, les redevances sur les ressources et les fonds renouvelables de l'aéroport de Yellowknife et du réseau de transport maritime.

L'indépendance financière du GTNO est compromise par la diminution des revenus autonomes, car les transferts fédéraux devraient représenter 85 % des revenus totaux du budget principal des dépenses 2021-2022, au lieu de 81 % en 2019-2020.

Les dépenses par ministères prévues au budget 2021-2022 se chiffrent à 2,01 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 % par rapport au budget principal des dépenses 2020-2021. La part de la rémunération et des avantages sociaux représentera 21 % du budget de fonctionnement, soit une hausse de 6 % par rapport au budget 2020-2021. La part des subventions, contributions et transferts représentera 47 % du total du budget de fonctionnement, soit une hausse de 6 %. Les services contractuels, qui représenteront 11 % du budget, augmenteront de 1 %.

En tenant compte de plusieurs années de déficit et de l'approbation du budget des immobilisations 2021-2022 de 441 millions de dollars (avec les contributions aux infrastructures),

on estime que la dette augmentera pour arriver à 1,59 milliard de dollars au 31 mars 2022, ce qui laissera la possibilité d'emprunter encore 215 millions de dollars.

## **Points saillants du budget de 2021-2022**

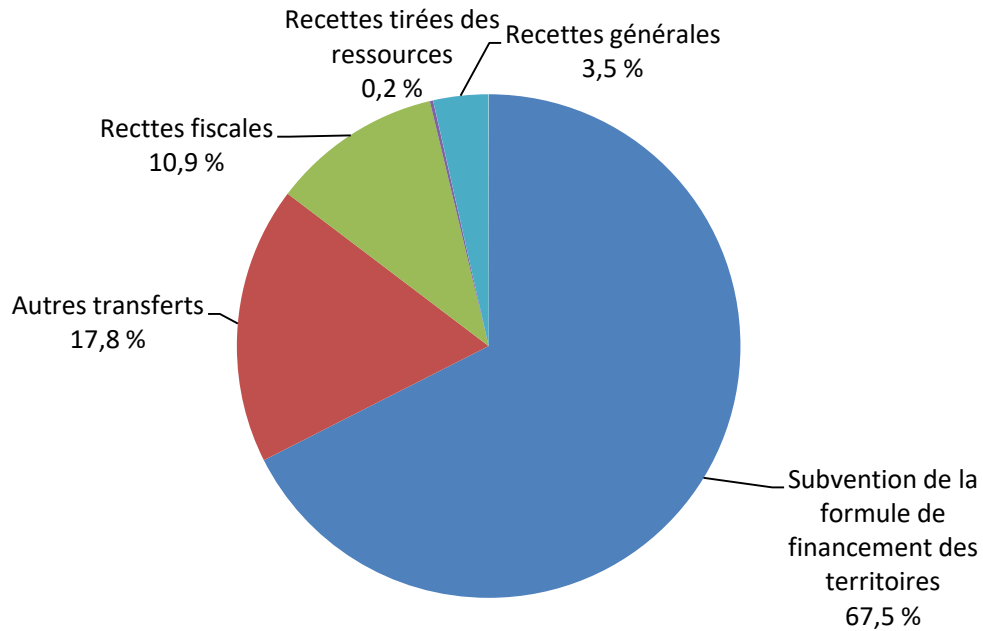
### ***Initiatives liées aux recettes***

Le budget de 2021-2022 ne comprend aucun nouvel impôt, mais les taux d'imposition évoluent. Le taux d'imposition des petites entreprises devrait passer de 4 à 2 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les taux par mille d'impôt foncier et certains autres frais augmenteront selon l'inflation, conformément aux pratiques financières d'usage.

En signant le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le GTNO s'est engagé à hausser sa taxe sur le carbone de 30 à 40 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Cela signifie que le taux de la taxe sur le carbone passera de 2,4 cents à 9,4 cents par litre d'essence. Les taux de la taxe sur le carbone sont fixés dans la *Loi de la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le carbone* et feront l'objet d'une hausse annuelle de 10 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre un maximum de 50 \$ par tonne le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Les recettes générées par la taxe sur le carbone sont réinjectées dans l'économie par l'entremise du programme de compensation du coût de la vie, de remises complètes pour la taxe sur le carbone payée à l'achat de carburant de chauffage et de carburant servant à la production d'électricité dans les collectivités, de remises et subventions pour les grands émetteurs et d'investissements visant la réduction des gaz à effet de serre du GTNO. L'exemption pour le carburant d'aviation permet de limiter les répercussions de cette taxe sur le coût de la vie.

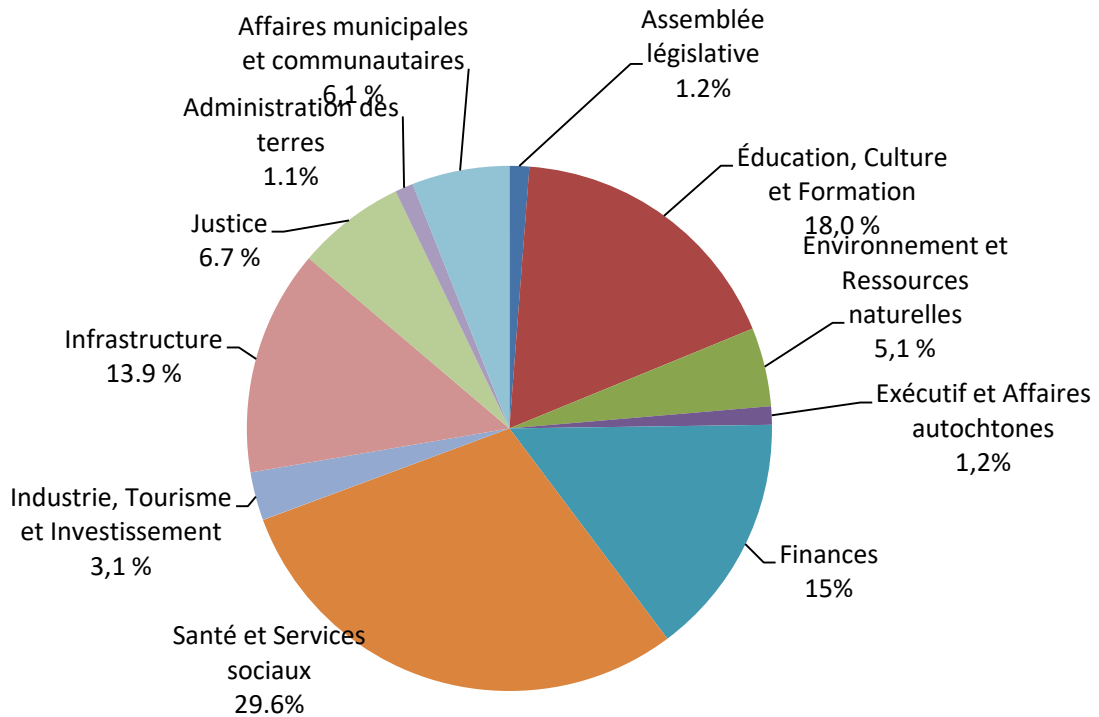
### Recettes projetées pour 2021-2022, par sources



### *Dépenses de fonctionnement*

Le budget de 2021-2022 projette des dépenses de fonctionnement de 2,01 milliards de dollars pour les ministères, dont 1,2 milliard (plus de 60 %) est affecté aux programmes sociaux comme l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le logement, les services de police et les services correctionnels. Les dépenses ministérielles devraient augmenter de 117 millions de dollars par rapport au budget de 2020, soit 93 millions de dollars pour les programmes sociaux et 24 millions pour le reste.

## Dépenses de fonctionnement pour 2021-2022, par ministères



### *Assemblée législative*

- 921 000 \$ pour le Bureau du greffier qui a effectué divers projets et mises à jour techniques.
- 458 000 \$ pour les bureaux des titulaires de charges publiques afin de créer un poste d'agent aux droits de la personne, de transformer des temps partiels en temps plein et de payer l'augmentation des télécommunications et des frais de déplacement.
- 427 000 \$ pour l'augmentation des indemnités de retraite des députés.
- 179 000 \$ pour financer des postes et des heures travaillées au Bureau de la directrice générale des élections.
- 1 000 \$ pour le Bureau du président (augmentations dues à l'inflation pour le président et le président adjoint).

## ***Éducation, Culture et Formation***

- 4,108 millions pour pallier l'augmentation du nombre de demandeurs du programme d'aide au revenu et les pressions inflationnistes, mais aussi pour améliorer les prestations versées aux familles à revenu faible ou modeste, les aides pour la location individuelle de logements, et les prestations aux personnes âgées et aux personnes handicapées.
- 4,255 millions pour aider financièrement les écoles à faire face à la pandémie et à rouvrir en toute sécurité pour l'année scolaire 2020-2021 qui se terminera en juin 2021. Ce financement couvre les frais de nettoyage supplémentaires, les besoins en enseignants et en suppléants en cas d'augmentation des congés maladie, l'augmentation des dépenses en documents et en fournitures, ainsi que l'achat d'équipements connectés.
- 1,170 million pour s'assurer que le programme Apprentissage à distance du Nord fonctionne bien et qu'il peut être étendu aux écoles plus reculées aux TNO.
- 1,088 million pour le programme d'aide financière aux étudiants afin de leur proposer deux subventions pour lesquelles ils peuvent présenter une demande pendant la pandémie : 1) subvention unique non remboursable (mais imposable) de 750 \$ pour l'achat d'équipements technologiques (ordinateur, imprimante, numériseur) pour les étudiants à temps plein afin qu'ils puissent participer aux enseignements postsecondaires dispensés en ligne, et 2) une subvention de 100 \$ pendant huit mois, non remboursable, mais imposable, pour couvrir auprès des étudiants à temps plein l'augmentation des frais liés à Internet ou à d'autres services résidentiels afin qu'ils puissent assister aux cours en ligne et qu'ils ne soient pas pénalisés par le fait de ne pas avoir pu travailler pendant l'été à cause de la COVID-19.
- 774 000 \$ pour prendre en compte l'augmentation de la provision pour moins-value (prêts étudiants irrécouvrables) du Fonds renouvelable pour les prêts étudiants, qui est considéré comme une dépense et qui sert donc à réduire la valeur comptabilisée des prêts afin que leur montant équivaille aux recouvrements attendus.
- 711 000 \$ conformément à l'Entente entre le Canada et les TNO relative à l'enseignement dans la langue de minorité et à l'enseignement de la langue seconde afin de soutenir les établissements d'enseignement et le Collège nordique francophone pour la prestation de formation de langue française.
- 600 000 \$ pour poursuivre la revitalisation des langues autochtones en mettant au point des cours en immersion pour adultes menant à l'obtention d'un diplôme de langues autochtones, en partenariat avec le Collège Aurora, l'Université de Victoria et des gouvernements autochtones afin de pouvoir former la main-d'œuvre pour les postes nécessitant de parler une langue autochtone.
- 600 000 \$ pour un financement unique en vertu de l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur le développement de la main-d'œuvre afin d'améliorer les programmes d'aide à l'emploi, comme les programmes de subventions salariales, de développement des compétences, de soutien à l'entrepreneuriat et de création d'emplois, qui ont été créés en vue de contrer les répercussions de la COVID-19.



- 508 000 \$ pour embaucher des conseillers en carrières et en éducation dans les écoles de Fort Simpson, Norman Wells et Fort Smith afin d'informer les élèves et les éducateurs sur les possibilités d'intégrer un établissement postsecondaire ou de se mettre en relation avec des employeurs.
- 500 000 \$ pour instaurer un programme de financement visant à créer des structures de services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants à l'échelle du territoire par l'entremise de subventions octroyées à des organisations non gouvernementales pour acquérir, rénover et réparer des locaux.
- 365 000 \$ pour prolonger le financement temporaire consacré à l'entretien de 12 habitats collectifs locatifs au Collège Aurora à Inuvik.
- 306 000 \$ pour la recherche en vue d'actualiser la *Loi sur l'éducation*.
- 265 000 \$ pour aider les éducateurs de la prématernelle à la douzième année en soutenant des normes professionnelles basées sur les compétences et améliorer leurs occasions d'utiliser la technologie en ligne à des fins de collaboration professionnelle.
- 222 000 \$ pour embaucher deux coordonnateurs des dossiers scolaires afin de répondre à l'augmentation des demandes relatives au recours collectif des externats indiens fédéraux.
- 177 000 \$ pour un poste de coordonnateur de l'assurance de la qualité qui vérifiera que les normes d'agrément sont respectées au niveau postsecondaire.
- 165 000 \$ d'augmentation pour régler les frais d'une équipe mobile de la santé mentale qui fournissait des services dans les plus petites localités. Ces frais sont estimés à 55 000 \$ par école et relèvent du programme des conseillers à l'enfance et à la jeunesse dans les écoles et les collectivités ténoises, un programme qui permet aux enfants, aux jeunes et aux familles d'accéder à des services de counseling en santé mentale et en mieux-être.

### ***Environnement et Ressources naturelles***

- 2,601 millions pour continuer la mise en œuvre du plan d'action 2019-2023 du Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des Territoires du Nord-Ouest.
- 127 000 \$ pour couvrir l'augmentation des contrats d'avions-citernes afin de lutter contre les feux de forêt.
- 110 000 \$ de fonds supplémentaires pour le programme sur les moyens de subsistance durables afin de trouver des partenaires pour mettre au point et dispenser des formations — qui engloberont aussi les aspects de sécurité et de navigation — sur la chasse et la cueillette, et le traitement et la préparation des aliments.
- 58 000 \$ pour financer un poste à mi-temps de coordonnateur des services et des communications en français.

### ***Exécutif et affaires intergouvernementales***

- 631 000 \$ pour créer un service consacré à l'équité des genres qui facilitera la mise en œuvre d'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à l'échelle du gouvernement. Sur cette somme, 150 000 \$ seront versés sous forme de subventions et contributions pour bonifier le financement de l'Association des femmes autochtones, du Conseil sur la condition de la femme et du Programme de subventions à l'initiative des femmes, ainsi que pour aider les organisations non gouvernementales à préciser les définitions et les paramètres de la problématique du genre au sein de la société et du gouvernement.

### ***Finances***

- 5,1 millions de dollars d'augmentation pour financer les remises liées à la taxe sur le carbone des TNO payée sur le combustible de chauffage et de production d'électricité, et pour couvrir 72 % de la taxe sur le carbone payée par les grands émetteurs en raison de l'augmentation de la taxe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- 2,3 millions pour couvrir la hausse des paiements annuels de la compensation du coût de la vie liés à la taxe sur le carbone, qui sont passés à 208 \$ par adulte et 240 \$ par enfant de moins de 18 ans.
- 1,8 million pour les paiements annuels liés à l'entretien de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ.
- 1 million pour couvrir l'augmentation des comptes individuels des grands émetteurs en raison de l'augmentation de la taxe de carbone qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- 100 000 \$ pour couvrir la hausse des intérêts sur la dette du pont de Deh Cho.

### ***Santé et Services sociaux***

- 34,589 millions pour que le Secrétariat de coordination pour la COVID-19 continue de mettre en place des arrêtés de santé publique en 2021-2022.
- 8,423 millions pour financer 45 postes et d'autres dépenses de fonctionnement dans le cadre du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada.
- 7,512 millions pour tenir compte de la demande et de la nature continue du travail (24 heures sur 24, sept jours sur sept) à l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO (ASTNO).
- 5,855 millions de dollars pour augmenter les capacités des Services à l'enfance et à la famille : ajout de postes de première ligne pour assurer des services dans toutes les régions et augmentation du soutien au programme apporté par le ministère et l'ASTNO.
- 4,346 millions pour financer 27 postes dans le cadre du programme des conseillers à l'enfance et à la jeunesse dans les écoles et les collectivités, dont l'objectif est d'améliorer

l'accès aux services de counseling en santé mentale et en mieux-être pour les enfants, les jeunes et les familles des TNO.

- 4,16 millions pour couvrir l'augmentation des coûts des services hospitaliers et médicaux couverts par l'assurance et fournis aux résidents des TNO ailleurs au Canada.
- 3,441 millions pour couvrir l'augmentation des coûts liés aux déplacements pour raison médicale (augmentation du nombre de cas et du nombre de déplacements par cas).
- 1,828 million pour des prestations d'assurance-maladie complémentaires : augmentation des frais de service et d'approvisionnement, en particulier des frais de pharmacie et de déplacements pour raison médicale, attribuable à une augmentation du nombre de demandeurs.
- 1,12 million pour former des préposés aux services de soutien à la personne et des infirmiers auxiliaires autorisés au Collège Aurora pour s'occuper des résidents des centres de soins de longue durée.
- 1,1 million pour renouveler et améliorer le programme Familles en santé afin de mieux tenir compte des priorités du développement de la petite enfance et de la prévention fondée sur la culture.
- 1,023 million pour les services médicaux et hospitaliers couverts par l'assurance dispensés aux non-résidents des TNO; ces frais seront facturés au régime dont relève le non-résident et donc entièrement récupérés.
- 615 000 \$ pour l'agrandissement du service de dialyse de Hay River.
- 406 000 \$ pour couvrir l'augmentation des salaires dans le cadre de la Convention collective d'AVENS.
- 400 000 \$ pour réviser et modifier le cadre réglementaire d'inspection des viandes afin d'éliminer les obstacles à la production de viande dans le respect des règles sanitaires, ainsi que pour rédiger un règlement en la matière, mettre au point des politiques et procédures et former les producteurs de viande et leurs employés.
- 333 000 \$ pour reporter des fonds fédéraux inutilisés consacrés au travail dans le cadre de l'Entente sur le mieux-être dans le Nord, notamment afin de pourvoir le poste de coordonnateur des programmes de santé sexuelle.
- 290 000 \$ pour financer le projet de rémunération des aidants naturels et le logiciel afférent pour les soins communautaires et à domicile en vertu de l'Accord de financement entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur les Services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie.
- 285 000 \$ pour que l'ASTNO puisse couvrir l'augmentation du prix des fournitures indispensables et des médicaments de chimiothérapie.
- 280 000 \$ pour prolonger le programme de soutien par les pairs pour les personnes souffrant de troubles de la santé mentale et de problèmes de dépendance.

- 138 000 \$ pour financer le poste d'une personne chargée d'encadrer le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes à l'hôpital Stanton.

### ***Infrastructure***

- 2,705 millions pour fixer le budget courant pour les services publics à l'hôpital Stanton.
- 1,798 million afin d'ajuster le budget du Ministère en raison de l'augmentation des factures d'électricité dans les structures appartenant au GTNO.
- 1,195 million pour l'augmentation des frais d'entretien de la route Dempster (route 8) en raison de l'augmentation des coûts des contrats, de la dégradation du pergélisol, du volume et du prix des matériaux de réparation, des frais de convoyage et de transport, des frais d'entretien et de remplacement du matériel trop usagé.
- 1,12 million pour louer des espaces afin de répondre aux exigences du programme des Services à l'enfance et à la famille.
- 151 000 \$ pour ouvrir un poste d'agent de santé et de sécurité au travail à Inuvik qui sera chargé de faire respecter les exigences réglementaires de la *Loi sur la sécurité* concernant le transport, les services maritimes, les aéroports et les routes d'hiver à l'échelle du territoire.
- 83 000 \$ pour couvrir l'augmentation des coûts des services d'eau et d'égout liés aux traversiers Lafferty et N'Dulee.
- 49 000 \$ pour réaffecter des fonds approuvés au titre de l'accord sur le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone conclu avec Environnement et Changement climatique Canada en raison d'une modification de l'échéance.

### ***Industrie, Tourisme et Investissement***

- 936 000 \$ pour financer la première année d'une nouvelle stratégie en matière de tourisme sur cinq ans (Tourisme 2025).
- 400 000 \$ pour maintenir le financement de 2020-2021 alloué au Programme d'encouragement aux activités minières.
- 360 000 \$ pour la mise au point du règlement afférent à la *Loi sur les ressources minérales* qui est entrée en vigueur en 2019.
- 350 000 \$ pour faire avancer les stratégies de développement de l'économie du savoir et pour instaurer des plans de développement économique régionaux.
- 250 000 \$ pour remanier le mandat de l'agent de soutien du secteur de la pêche en prévoyant qu'il aide la Coopérative Tu Cho à terminer le travail nécessaire pour que l'usine de transformation du poisson en construction à Hay River soit totalement opérationnelle

dans le cadre de la Stratégie de revitalisation de la pêche commerciale du Grand lac des Esclaves.

- 225 000 \$ pour mettre en œuvre la Stratégie sur les ressources pétrolières des Territoires du Nord-Ouest.
- 76 000 \$ pour financer un poste saisonnier d'agent de développement touristique à Inuvik qui sera notamment chargé de faire respecter les règlements en vigueur à cause de l'augmentation des activités touristiques causée par l'ouverture de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk.
- 58 000 \$ pour créer un emploi saisonnier d'agent des parcs à Fort Providence afin de gérer l'afflux de visiteurs dans les parcs de la région du Slave Sud.
- 58 000 \$ pour financer un poste de coordonnateur des communications et des services en français.

### *Justice*

- 422 000 \$ pour financer trois nouveaux postes d'officiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au détachement de Yellowknife en vue de pouvoir respecter les exigences administratives et de formation dans ce détachement, qui est ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.
- 303 000 \$ pour un programme pilote de l'agent de la sécurité communautaire qui sera encadré par un organisme communautaire dont l'objectif est de fournir des officiers formés pour intervenir en cas d'incidents et faire le lien entre les résidents et les forces de l'ordre.
- 257 000 \$ pour financer les recommandations du Rapport 2020 de la Commission sur la rémunération des juges afin d'augmenter les salaires et avantages des juges de la Cour territoriale et des juges suppléants et de fixer un budget de perfectionnement professionnel pour les juges.
- 233 000 \$ pour financer deux nouveaux postes d'officiers du shérif à Yellowknife en réponse à la demande accrue en services judiciaires.
- 158 000 \$ pour poursuivre le travail avec le gouvernement du Canada de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu afin d'appuyer la prévention communautaire et le travail des forces de l'ordre face au crime organisé et au trafic de drogues et d'armes à feu.
- 123 000 \$ pour le Centre correctionnel du Slave Nord pour faire face à l'augmentation générale des coûts causée par une hausse du nombre de détenus et des tarifs des biens et services.
- 99 000 \$ pour couvrir l'augmentation des frais de counseling externe du Bureau de l'avocat des enfants face à la multiplication des clients.

### ***Administration des terres***

- 309 000 \$ pour régler les problèmes d'occupation sans autorisation et sans droits fonciers des terres publiques, notamment pour définir qui est propriétaire, si l'occupant est dans son bon droit et élaborer un cadre politique qui permettra au GTNO de proposer des modes d'occupation.
- 253 000 \$ pour établir de façon permanente un comité et un office d'aménagement territorial du Wek'èzhii.

### ***Affaires municipales et communautaires***

- 3,334 millions pour combler le déficit municipal en augmentant la base annuelle de financement des administrations communautaires.
- 1,406 million pour les paiements au titre du programme de Subventions tenant lieu d'impôts fonciers générés par la nouvelle valeur établie d'actifs du gouvernement.
- 199 000 \$ pour financer une subvention supplémentaire en vertu de l'Accord de financement du gouvernement Got'ine de Délne.

### ***Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest***

- 5 millions pour pouvoir participer au Fonds national de co-investissement pour le logement, qui appuie la construction et la revitalisation de logements abordables à usage, revenu et occupation mixtes.
- 300 000 \$ pour prolonger le programme de remplacement de réservoirs à combustible qui consiste à proposer aux propriétaires des prêts-subventions spéciaux et basés sur le revenu afin qu'ils puissent remplacer les réservoirs vieillissants qui ne sont plus aux normes et qui ne peuvent plus être couverts par les assurances.
- 109 000 \$ pour financer l'augmentation des coûts des refuges d'urgence en raison de l'inflation.

## Perspectives à moyen terme

### Perspectives à moyen terme (prévisions de décembre 2020)

	Chiffres réels pour 2019-2020	Estimations révisées de 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
				(prévisions)			
<b>Total des revenus</b>	1,849	2,175	2,192	2,230	2,217	2,181	2,117
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	1,919	2,207	2,124	2,146	2,161	2,170	2,172
<b>Excédent de fonctionnement (déficit)</b>	(71)	(32)	68	84	56	11	(55)
<b>Dépenses en immobilisations</b>	165	199	344	326	314	248	180
<b>Total (dette) au 31 mars</b>							
Excédent de trésorerie (déficit) en fin d'exercice	(523)	(476)	(631)	(738)	(818)	(907)	(952)
Dette à long terme et dette garantie	(683)	(855)	(954)	(986)	(998)	(1,004)	(966)
<b>Total (dette) au 31 mars</b>	<b>(1,206)</b>	<b>(1,331)</b>	<b>(1,585)</b>	<b>(1,724)</b>	<b>(1,816)</b>	<b>(1,911)</b>	<b>(1,918)</b>
<b>Limite d'emprunt</b>	1,300	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800
<b>Capacité d'emprunt disponible</b>	94	469	215	76	(16)	(111)	(118)

Les perspectives à moyen terme sont calculées selon les revenus projetés sur cinq ans, à partir des données obtenues en décembre 2020. Les dépenses de fonctionnement sont estimées d'après des plans d'activités sur quatre ans mis au point en septembre 2020, et intègre de nouvelles dépenses par rapport au budget 2021-2022. Les investissements en capitaux s'appuient sur le budget d'immobilisations 2021-2022 (approuvé en octobre 2020) et des projections entourant la planification des immobilisations à plus long terme.

D'après les prévisions actuelles, les perspectives à moyen terme montrent que le GTNO ne génère pas assez d'encaisse pour investir dans ses infrastructures, ce qui fait augmenter sa dette totale. Selon les analyses les plus récentes, le GTNO ne disposerait en 2022-2023 que de 76 millions de dollars par avant d'atteindre sa limite d'emprunt, et la dépasserait à la fin de l'exercice 2023-2024.

## Risques pour les perspectives budgétaires

Le GTNO s'expose à un certain nombre de risques budgétaires, dont les suivants :

- *Dépendance de l'économie ténosie vis-à-vis du secteur des ressources* – L'activité dans ce secteur peut fluctuer fortement, et les TNO affichent donc la croissance économique la plus volatile au Canada depuis 1999. En effet, l'activité du secteur des ressources a une incidence sur la croissance économique à long terme et induit une forte volatilité dans les recettes autonomes

du GTNO. La pandémie de COVID-19 a perturbé l'économie mondiale; la reprise à l'extérieur des TNO aura des répercussions sur la demande de ressources ténaises et risque grandement d'amenuiser les recettes fiscales du GTNO. Les autres secteurs — notamment le tourisme, l'accueil et l'hébergement — ont aussi connu d'importantes pertes de revenus et d'emplois, mais ils ne présentent pas de risques pour les revenus autonomes du GTNO. Le manque de dynamisme de l'économie a aussi une incidence démographique qui peut réduire le montant des transferts fédéraux au GTNO.

- *La volatilité des recettes* – Traditionnellement, l'impôt sur les sociétés a constitué la source de recettes autonomes la plus volatile du GTNO. Mais au fil du temps, la subvention de la formule de financement des territoires réagit aux variations des revenus d'impôt. Ces recettes sont corrélées aux fluctuations des prix des produits de base, des taux de change et aux décisions opérationnelles des exploitants. Pour le budget de fonctionnement, le risque de perturbations importantes des recettes tirées de l'exploitation des ressources est en grande partie neutralisé par l'engagement du GTNO à ne pas utiliser ces recettes pour financer ses activités courantes, et à les consacrer plutôt au Fonds du patrimoine, au remboursement de la dette et aux infrastructures. En outre, 62,5 % des recettes provenant des ressources sont partagées avec d'autres gouvernements, ce qui réduit d'autant le risque lié aux recettes du Cadre financier du GTNO.
- *Faible croissance des recettes* – La subvention de la formule de financement des territoires représente 70 % des recettes totales, ce qui assure une stabilité budgétaire considérable d'une année à l'autre. L'augmentation de la subvention dépend largement de la croissance relative de la population ténaise par rapport au reste du Canada et des dépenses des gouvernements provinciaux et locaux. Le territoire voit sa part de la population du pays rétrécir, et l'adoption de mesures d'austérité budgétaire par les gouvernements provinciaux et locaux limitera l'augmentation de cette subvention. Cela signifie que les recettes croissent moins rapidement et qu'il y a moins d'argent pour les budgets du fonctionnement et des immobilisations. Et comme le secteur privé n'est pas suffisamment développé, il n'est pas possible de générer des recettes supplémentaires par l'impôt.
- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement* – Le GTNO est continuellement pressé d'améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre des initiatives, tout en maintenant l'enveloppe des programmes et services existants. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté au fil du temps sous l'effet combiné d'initiatives, de rajustements pour améliorer les programmes et de croissance forcée (augmentations découlant de coûts et d'une demande de services plus élevés).
- *Dépenses imprévues et dépassements de coûts des projets d'immobilisations* – Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus, comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d'autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d'immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de dépassement des coûts.
- *Endettement et financement* - Le GTNO émet des titres d'emprunt pour financer en partie son programme d'immobilisations et répondre à ses besoins en matière d'emprunts à court terme. Le montant de la dette augmente presque continuellement depuis 2009-2010, ce qui témoigne des investissements dans des projets d'immobilisation. Le GTNO a aussi profité du programme de partage des coûts du gouvernement fédéral pour développer les infrastructures du territoire. Malgré cela, l'état des infrastructures des TNO freine les



perspectives économiques et entrave la capacité du territoire à se démarquer comme endroit où vivre et faire des affaires à cause du manque d'infrastructures de qualité pour offrir des programmes et des services. Les modestes excédents de fonctionnement et les trois années consécutives de déficits de fonctionnement imprévus ont nécessité de nouveaux emprunts à court terme et les grands projets d'infrastructure ont provoqué une hausse de la dette à long terme. Avec l'augmentation de la dette dans les perspectives à moyen terme, les risques suivants se profilent à l'horizon :

- *Taux d'intérêt accrus* – Comme les dettes augmentent tout au long de la période de prévision, le risque de hausse des taux d'intérêt devient préoccupant. Le risque posé par la dette est considéré comme faible, puisque le service de la dette devrait absorber moins de 5 % des recettes totales au cours de la période de prévision. Maintenir un niveau d'endettement relativement bas offre une protection contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, les intérêts courus sur l'encours de la dette et les paiements pour le service de la dette augmenteront, laissant moins de fonds disponibles pour les programmes, les services et les investissements en infrastructures. Le GTNO a atténué ce risque en transformant certaines dettes à court terme en dettes à long terme par l'émission d'obligations gouvernementales en 2020.
- *Dépassement de la limite d'emprunt* – La limite d'emprunt imposée par le fédéral est passée à 1,8 million de dollars en septembre 2020. Sans cette augmentation, le GTNO aurait dépassé sa limite d'emprunt en 2020-2021. Même si le GTNO devrait rester en dessous en 2021-2022 et en 2022-2023, les projections actuelles concernant la dette montrent que la limite serait dépassée en 2023-2024. Il n'y a aucune garantie que le gouvernement fédéral augmente une fois de plus la limite d'emprunt.
- *Dégradation de la cote de crédit* – La Politique de gestion responsable des finances (voir encadré) est un facteur important dans la notation Aa1 de Moody's Investors Service, une agence d'évaluation du crédit des plus renommées. Le 30 octobre 2020, Moody's a attribué une fois de plus la cote de crédit Aa1 au GTNO, pour la treizième année consécutive, mais l'agence a révisé à la baisse sa perspective de la cote, la faisant passer de « stable » à « négative » en précisant qu'elle avait des inquiétudes à long terme en raison de l'économie peu diversifiée des TNO, du déclin du secteur diamantaire, de la hausse des dépenses en santé avec la population vieillissante et des dépenses élevées en infrastructures. Pour autant, la cote de crédit Aa1 est l'une des notations les plus élevées et elle vient confirmer que les pratiques de gestion financières du GTNO sont saines et prudentes.

**Politique de gestion responsable des finances**

Le GTNO a basé ses politiques de gestion des dettes sur sa Politique de gestion responsable des finances, qui se fonde sur les postulats suivants :

- Le GTNO financera au moins 50 % de ses investissements en infrastructures par ses excédents de fonctionnement.
- Les paiements pour le service de la dette ne dépasseront pas 5 % des recettes totales.

Conformément à la Politique, le budget du GTNO prévoit toujours le financement viable de projets d'immobilisations, grâce en partie aux récents efforts de réduction du taux de croissance des dépenses de fonctionnement.

## **Stratégie budgétaire**

Le GTNO doit poursuivre ses efforts pour ne pas vivre au-dessus de ses moyens et planifier ses investissements en fonctionnement et en infrastructures selon la croissance de ses recettes tout en veillant à respecter la Politique de gestion responsable des finances.

La stratégie budgétaire vise à assurer une viabilité financière à long terme en gérant les dépenses et en trouvant de nouvelles recettes, si possible, pour éviter d'autres déficits de fonctionnement tout en continuant à investir dans les domaines prioritaires. Le GTNO peut continuer d'emprunter au besoin pour investir raisonnablement dans les infrastructures à moyen terme en vue de soutenir l'économie ténnoise.

Voici les principaux éléments de la stratégie définie dans le budget 2020-2021 :

- Allouer 10 millions de dollars aux priorités du mandat de la 19<sup>e</sup> Assemblée législative en 2020-2021, et un total de 25 millions pour la durée de son mandat.
- Rechercher des solutions de financement ou de partage des coûts avec le gouvernement fédéral pour avancer sur les priorités.
- Collaborer avec les gouvernements autochtones pour faire progresser des projets aux priorités communes.
- Réaliser des plans d'activités sur quatre ans et une évaluation poussée des programmes.

Le budget 2021-2022, qui mise sur cette stratégie financière, est le résultat des plans d'activités sur quatre ans. En gardant ces plans à l'esprit, le GTNO espère optimiser ses dépenses, pour tirer encore plus de chaque dollar dépensé.

Le GTNO prend différentes mesures, y compris l'élaboration de plans de développement économique régionaux, le renouvellement de ses pratiques d'approvisionnement, et l'établissement d'un groupe de travail sur la réduction de la paperasse pour favoriser le dynamisme de l'économie. De plus, il réalisera des investissements stratégiques et abordables en infrastructures. Ces stratégies serviront à renforcer l'économie, ainsi qu'à élargir son assiette fiscale, afin de ne pas avoir à chercher d'autres sources de revenus.

## **Renouvellement du gouvernement – Évaluation des programmes**

Le 30 octobre 2020, la ministre des Finances a annoncé la mise en œuvre de l'initiative de renouvellement du gouvernement pour changer la préparation du budget. À l'heure actuelle, on le prépare à partir des augmentations ou diminutions du budget de l'exercice précédent, et l'objectif serait plutôt de s'appuyer sur des principes de budgétisation fondés sur des valeurs. Ce type de budgétisation s'appuie sur le principe que les ressources financières devraient être allouées en fonction des priorités du gouvernement et de la valeur des programmes et services pour les résidents.

Pour cette initiative, on a commencé par réaliser des plans d'activités sur quatre ans. La prochaine étape consiste à évaluer l'efficacité des programmes et services du GTNO par ministères afin d'allouer les ressources là où elles seront le plus nécessaires et utiles pour les résidents. Elle sera

mise à l'essai auprès du ministère des Finances et du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, où l'on appliquera des techniques d'évaluation pour encadrer les programmes comme suit :

- Définir les objectifs et les résultats du programme et décrire les actions et les réalisations des chargés du programme en termes clairs pour que les employés et les cadres connaissent leurs objectifs et sachent quoi faire.
- Créer un plan pour mettre en œuvre le programme afin d'éviter la confusion ou les changements majeurs faits à l'improviste.
- Montrer aux cadres ce qu'il faut surveiller pour déterminer ce qui fonctionne et devrait être facilité ou prolongé, et les problèmes à anticiper. Cela leur permettra de gérer efficacement le programme, de régler les problèmes au fur et à mesure, de poursuivre les travaux qui portent leurs fruits et de s'assurer que le programme sert la population visée.
- Établir un calendrier avec des échéances et un plan pour évaluer les programmes et décider s'ils remplissent leurs fonctions.
- Aider le gouvernement en lui montrant ce qui fonctionne ou en lui indiquant quoi faire en cas de dysfonctionnement.

## Sommaire des résultats

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020- 2020	Budget principal des dépenses pour 2020-2021	Chiffres réels pour 2019- 2020
<b>RECETTES</b>	<b>2,192,397</b>	<b>2,175,621</b>	<b>2,186,168</b>	<b>1,850,779</b>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>				
Rémunération et avantages sociaux	425,482	417,455	399,677	388,745
Subventions, contributions et transferts	945,195	993,880	891,368	856,881
Amortissement	127,366	125,054	125,054	114,316
Facturation interne	23,338	22,401	22,536	22,957
Matériel et logiciels informatiques	6,058	8,878	5,761	9,019
Services contractuels	225,806	231,826	223,815	206,670
Actifs contrôlables	3,037	3,784	3,343	17,175
Frais et paiements	132,433	124,644	107,999	132,704
Intérêts	20,478	20,578	20,591	22,115
Perte sur la vente de biens	-	-	-	301
Matériel et fournitures	22,217	21,997	20,186	24,427
Services achetés	17,372	17,562	15,563	15,897
Déplacements	20,281	20,033	19,305	16,958
Services publics	40,891	38,397	38,248	42,928
Provisions pour moins-value	3,193	3,193	2,419	4,060
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À ÊTRE MIS AUX VOIX</b>	<b>2,013,147</b>	<b>2,049,682</b>	<b>1,895,865</b>	<b>1,875,153</b>
<b>EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) AVANT LES AJUSTEMENTS</b>	<b>179,250</b>	<b>125,939</b>	<b>290,303</b>	<b>(24,374)</b>
Contributions à l'infrastructure	(63,691)	(109,941)	(75,317)	(44,613)
Travaux d'entretien reportés	(2,000)	(2,367)	(2,000)	(1,637)
Profit net du Fonds de stabilisation des produits pétroliers (perte)	-	-	(200)	(146)
Réserve supplémentaire	(65,000)	(50,000)	(30,000)	-
Écarts estimés des crédits	20,000	5,000	20,000	-
<b>TRAVAUX EFFECTUÉS AU NOM DE TIERS</b>				
Recouvrements	88,634	106,234	87,361	110,634
Dépenses	(88,634)	(106,234)	(87,361)	(110,634)
<b>EXCÉDENT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE</b>	<b>68,559</b>	<b>(31,369)</b>	<b>202,786</b>	<b>(70,770)</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1,686,990</b>	<b>1,718,359</b>	<b>1,852,597</b>	<b>1,789,129</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1,755,549</b>	<b>1,686,990</b>	<b>2,055,383</b>	<b>1,718,359</b>

## Sommaire des recettes

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pou 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2020-2020	Budget principal des dépenses pour 2020-2021	Chiffres réels pour 2019-2020
<b>SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA</b>	<b>1,480,118</b>	1,412,734	1,412,734	1,309,278
<b>PAIEMENTS DE TRANSFERT</b>	<b>390,587</b>	417,173	372,237	193,764
<b>RECETTES FISCALES</b>				
Impôt sur le revenu	103,020	98,573	106,129	97,791
Impôt des sociétés	(8,418)	1,894	25,262	(8,781)
Taxe d'accise sur le cannabis	331	317	331	168
Taxe carbone	34,977	24,657	28,739	12,611
Taxe sur le tabac	14,476	14,802	15,002	14,967
Taxe sur le carburant	18,367	17,508	21,614	17,564
Impôt sur le salaire	42,470	40,641	44,670	42,906
Impôt foncier et taxes scolaires	28,617	28,410	29,858	29,201
Taxe sur les primes d'assurance	5,500	5,400	5,400	5,664
	<b>239,340</b>	232,202	277,005	212,091
<b>Recettes tirées des ressources non renouvelables</b>				
Frais liés aux licences, aux loyers, et autres frais	2,964	47,722	2,507	4,494
Redevances minières, pétrolières et gazières	1,511	-	30,681	19,183
Frais d'exploitation de carrière	100	100	100	117
	<b>4,575</b>	47,822	33,288	23,794
<b>RECETTES GÉNÉRALES</b>				
Fonds renouvelable - Recettes nettes	25,016	19,838	37,978	28,320
Redevances réglementaires	23,653	21,351	24,921	24,493
Intérêts	200	280	280	306
Recettes de placement	400	400	400	5,397
Baux	4,024	506	4,009	4,266
Programmes	19,540	17,995	17,995	21,502
Subventions	-	-	-	24
Subventions non financières	140	140	140	3
Services et divers	1,804	2,180	2,181	13,495
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	3,000	3,000	3,000	14,046
	<b>77,777</b>	65,690	90,904	111,852
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>2,192,397</b>	2,175,621	2,186,168	1,850,779

## Sommaire des dépenses de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020- 2020	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Chiffres réels pour 2019-2020
<b>Ministère</b>				
Assemblée législative	24,443	22,720	22,720	23,789
Éducation, Culture et Formation	353,599	355,815	340,268	340,364
Environnement et Ressources naturelles	97,874	102,931	97,085	93,977
Exécutif et Affaires autochtones	22,428	23,186	22,886	22,102
Finances	301,826	325,735	286,668	260,826
Santé et Services sociaux	596,784	593,080	522,011	545,914
Industrie, Tourisme et Investissement	59,989	65,886	59,585	58,209
Infrastructure	278,894	276,056	271,468	263,337
Justice	133,753	133,961	133,617	129,414
Administration des terres	22,425	23,364	23,364	22,733
Affaires municipales et communautaires	121,132	126,948	116,193	114,488
	<u>2,013,147</u>	<u>2,049,682</u>	<u>1,895,865</u>	<u>1,875,153</u>
	1,205,268			
<b>Catégorie de dépense</b>				
Rémunération et avantages sociaux	425,482	417,455	399,677	388,745
Subventions, contributions et transferts	945,195	993,880	891,368	856,881
Amortissement	127,366	125,054	125,054	114,316
Facturation interne	23,338	22,401	22,536	22,957
Matériel et logiciels informatiques	6,058	8,878	5,761	9,019
Services contractuels	225,806	231,826	223,815	206,670
Actifs contrôlables	3,037	3,784	3,343	17,175
Frais et paiements	132,433	124,644	107,999	132,704
Intérêts	20,478	20,578	20,591	22,115
Perte sur la vente de biens	-	-	-	301
Matériel et fournitures	22,217	21,997	20,186	24,427
Services achetés	17,372	17,562	15,563	15,897
Déplacements	20,281	20,033	19,305	16,958
Services publics	40,891	38,397	38,248	42,928
Provisions pour moins-value	3,193	3,193	2,419	4,060
	<u>2,013,147</u>	<u>2,049,682</u>	<u>1,895,865</u>	<u>1,875,153</u>

## Sommaire des investissements en infrastructures

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2020-2021	Chiffres réels pour 2019-2020
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Assemblée législative	110	3,000	3,000	97
Éducation, Culture et Formation	13,248	40,314	25,713	8,204
Environnement et Ressources naturelles	2,159	4,702	2,159	2,670
Finances	9,254	11,151	4,277	7,703
Santé et Services sociaux	61,120	91,676	52,356	17,963
Industrie, Tourisme et Investissement	14,250	17,233	3,786	4,247
Infrastructure	211,645	217,786	143,833	108,275
Justice	1,541	4,277	1,541	10,825
Administration des terres	234	348	234	119
	<b>313,561</b>	<b>390,487</b>	<b>236,899</b>	<b>160,103</b>
<b>Contributions à l'infrastructure</b>				
Éducation, Culture et Formation	16,900	11,145	8,085	2,430
Infrastructure	17,791	69,796	38,232	11,215
Affaires municipales et communautaires	29,000	29,000	29,000	29,000
	<b>63,691</b>	<b>109,941</b>	<b>75,317</b>	<b>42,645</b>
<b>Travaux d'entretien reportés (autres que immobilisations)</b>				
Infrastructure	2,000	2,367	2,000	1,638
<b>Partenariats public-privé</b>				
Santé et Services sociaux	-	-	-	4,649
Infrastructure	61,330	86,737	84,390	-
	<b>61,330</b>	<b>86,737</b>	<b>84,390</b>	<b>4,649</b>
<b>Total du budget des dépenses en immobilisations</b>	<b>440,582</b>	<b>589,532</b>	<b>398,606</b>	<b>209,035</b>

## Sommaire de la dette et de la capacité d'emprunt prévue

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020-2020	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Chiffres réels pour 2019-2020
<b>DETTE À COURT TERME</b>				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	<b>631,000</b>	476,000	465,000	523,170
Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River	<b>1,000</b>	1,000	1,000	-
Société d'hydro des TNO	-	10,920	28,286	20,959
	<b>632,000</b>	487,920	494,286	544,129
<b>DETTE À LONG TERME</b>				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest				
Nouvelle dette à long terme - durée et taux à déterminer	-	-	-	-
Obligations remboursables, GTNO	<b>140,000</b>	140,000	-	-
Obligations remboursables, SETNO	<b>40,000</b>	40,000	40,000	-
Nouvelle dette, obligations de la SETNO	<b>105,000</b>	-	-	-
Pont de Deh Cho - Obligations à rendement réel	<b>171,515</b>	173,871	175,452	176,560
Liaison à fibre optique de la vallée du Mackenzie - Dette au titre des PPP	<b>69,946</b>	72,651	72,651	75,300
Dette de l'Hôpital territorial Stanton - Dette au titre des PPP	<b>127,129</b>	130,431	130,431	133,654
Route toutes saisons de la région des Tłı̄chǫ - Dette au titre des PPP	<b>74,243</b>	128,993	128,993	64,525
Société canadienne d'hypothèque et de logement	<b>199</b>	284	284	366
Organismes publics :				
Société d'hydro des TNO	<b>199,695</b>	204,564	204,564	207,984
Société d'habitation des TNO	<b>4,717</b>	5,350	5,354	5,858
Écoles catholiques de Yellowknife	-	-	-	-
<b>TOTAL DE LA DETTE</b>	<b>1,564,444</b>	1,384,064	1,252,015	1,208,376
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-
Société d'hydro des TNO	<b>15,984</b>	16,397	16,389	16,768
<b>GARANTIES D'EMPRUNT</b>				
GTNO	-	-	-	-
Autres organismes publics	-	-	-	-
Société d'investissement et de développement des TNO	<b>2,100</b>	2,000	-	2,439
Société d'habitation des TNO	<b>4,947</b>	6,765	8,443	8,583
<b>MOINS : FONDS D'AMORTISSEMENT GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE</b>				
Société d'hydro des TNO	-	-	-	-
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	-	(77,982)	(77,340)	(29,680)
<b>EMPRUNTS TERRITORIAUX</b>				
	<b>1,587,475</b>	1,331,244	1,199,507	1,206,486
<b>LIMITE D'EMPRUNTS TERRITORIAUX</b>				
	<b>1,800,000</b>	1,800,000	1,300,000	1,300,000
<b>POUVOIR D'EMPRUNT DISPONIBLE À DES FINS DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE</b>				
	<b>212,525</b>	468,756	100,493	93,514



## Taux d'imposition provinciaux et territoriaux au 8 janvier 2021

	Taux marginal maximum combiné		Taxe sur les carburants <sup>(b)</sup>				Taxe sur le tabac <sup>(d)</sup> (\$/carton)	Impôt sur le salaire <sup>(e)</sup> (%)	Impôt des sociétés		Impôt sur le capital des institutions financières (%)
	d'impôt sur le revenu <sup>(a)</sup> (%)	Taxe de vente au détail (%)	Taxe sur le carbone (c)		Petites	Grandes					
			Essence (¢/litre)	Diesel (¢/litre)					(%)	(%)	
Territoires du Nord-Ouest	47.05	-	10.7	9.1	7.00	8.20	60.80	2.00	2.0	11.5	-
Nunavut	44.50	-	6.4	9.1	6.63	8.05	60.00	2.00	3.0	12.0	-
Yukon	48.00	-	6.2	7.2	6.63	8.05	62.00	-	0.0	12.0	-
Colombie-Britannique	53.50	7.0	14.5	15.0	8.89	10.23	59.00	1.95	2.0	12.0	-
Alberta	48.00	-	13.0	13.0	6.63	8.05	55.00	-	2.0	8.0	-
Saskatchewan	47.50	6.0	15.0	15.0	6.63	8.05	54.00	-	0.0	12.0	4.0
Manitoba	50.40	7.0	14.0	14.0	6.63	8.05	60.00	2.15	0.0	12.0	6.0
Ontario	53.53	8.0	14.7	14.3	6.63	8.05	36.95	1.95	3.2	11.5	1.25
Québec	53.31	9.975	19.2	20.2	-	-	29.80	4.26	4.0	11.5	1.25
Nouveau-Brunswick	53.30	10.0	10.9	15.45	6.63	8.05	51.04	-	2.5	14.0	5.0
Nouvelle-Écosse	54.00	10.0	15.5	15.4	-	-	59.04	-	2.5	14.0	4.0
Île-du-Prince-Édouard	51.37	10.0	8.47	14.15	6.63	8.05	55.04	-	2.0	16.0	5.0
Terre-Neuve-et-Labrador	51.30	10.0	14.5	16.5	6.63	8.05	59.00	2.00	3.0	15.0	6.0
Moyenne pondérée <sup>(g)</sup>	52.48	7.4	15.4	15.6	5.27	6.32	43.11	2.09	2.8	11.4	1.42

Notes :

(a) Plus hauts taux combinés de l'impôt sur le revenu et de la surtaxe sur les particuliers (fédéral-provincial-territorial), en vigueur pour l'année d'imposition 2020.

(b) Le taux de la taxe sur l'essence vendue le long des routes aux TNO est de 6,4 cents le litre. La taxe sur le carburant de la C.-B. ne comprend pas les surtaxes à Victoria et dans le Lower Mainland. Les taux de la taxe sur le carburant du Québec varient aussi par région.

(c) Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, et le 1<sup>er</sup> juillet 2019 au Nunavut et au Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont mis en place des taxes provinciales sur le carbone. Le Québec et la Nouvelle-Écosse ont des systèmes de plafonnement et d'échange. La taxe sur le carbone de l'Alberta a été abolie le 30 mai 2019, à l'exception du prélèvement sur les grands émetteurs industriels. Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur en Alberta le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La taxe sur le carbone des TNO est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

(d) Le Manitoba et la Saskatchewan appliquent la taxe de vente sur les produits du tabac. La taxe de vente harmonisée s'applique aux ventes de produits du tabac en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique et le Québec n'appliquent pas de taxe de vente aux produits du tabac.

(e) Les TNO et le Nunavut prélèvent un impôt sur le salaire des employés. Les autres provinces qui prélèvent de l'impôt sur le salaire accordent des exemptions aux petites entreprises, où les taux varient en fonction de l'importance de la masse salariale.

(f) L'Ontario et le Québec prélèvent un impôt sur le capital des institutions d'assurance-vie. La Saskatchewan et le Manitoba prélèvent aussi un impôt sur le capital des sociétés de la Couronne provinciales.

(g) La moyenne est pondérée selon les populations provinciales ou territoriales au 1<sup>er</sup> juillet 2020.